AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0678
FR0000039091-FS0343

4 avril 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ROBERTET SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 avril 2018, la société International Value Advisors LLC (717 Fifth Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et clients sous mandats, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 mars 2018, le seuil de 5% des droits de vote de la société ROBERTET et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 160 743 actions ROBERTET représentant autant de droits de vote, soit 6,98% du capital et 4,85% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ROBERTET sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 2 302 545 actions représentant 3 316 432 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.